Pas de poursuites contre un militant “No Borders”qui avait fait entrer en France 8 clandestins érythréens

21/08/2016 à 13h54

Le parquet de Nice n’a pas engagé de poursuites contre un homme interpellé le 17 août près de Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes) alors qu’il faisait monter dans sa fourgonnette huit clandestins érythréens, dont trois femmes et deux enfants en bas âge, a indiqué dimanche le procureur de la République de Nice.

> *Il aurait indiqué lors de ses auditions, selon le quotidien Nice-Matin citant des sources policières, avoir déjà effectué “plusieurs dizaines de voyages pour un total de 200 migrants” et “ne pas vouloir s’arrêter là”.*

Le parquet a retenu l’immunité humanitaire, prévue par la loi, pour ce Niçois de 37 ans, qui a dit ne toucher aucune rémunération et être motivé uniquement par la situation “indigne” de ces personnes venues d’Italie et qu’il a aidées à passer en France.
Présenté par les services de police français comme un militant No Borders, des activistes hostiles aux politiques européennes en matière d’immigration, l’homme avait été interpellé par les policiers italiens en accord avec les autorités françaises puis conduit au commissariat de Menton.

“*Qu’il ait effectué d’autres voyages, il le reconnaît lui-même, en expliquant faire attention à choisir des personnes qui ont une réelle volonté de demander l’asile en France*“, a

souligé Jean-Michel Prêtre, procureur de la République de Nice, pour qui le chiffre de 200 migrants n’est pas avéré.

Le Parisien

Merci à **T M**